

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION LORS D'UNE VISITE À L'AMI :

«La liberté de la presse, une option nationale irréversible»



Le ministre de la Communication et des Relations avec le parlement, Me Hamdi Ould Mahjoub, a insisté sur la nécessité pour les organes d'information de service public de jouer convenablement leur rôle en toute liberté et responsabilité, de manière à pouvoir soutenir la concurrence et accompagner la marche du pays. Me Hamdi Ould Mahjoub a tenu des propos en ce sens au cours

d'une réunion, lundi, avec le Directeur Général de l'Agence mauritanienne d'information (AMI) et ses collaborateurs, au terme d'une visite dans cette institution, où le ministre a pris connaissance du fonctionnement des différents départements et services de l'Agence de presse.

Me Hamdi Ould Mahjoub s'est engagé à trouver une solution aux problèmes techniques entravant le

lancement du projet NEPRAS par lequel l'Agence cherche à développer son système informatique pour occuper une bonne place parmi les agences de presse évoluées, surtout aux plans arabe et africain.

Le ministre a appelé à cultiver l'esprit d'équipe, la discipline et le respect de la hiérarchie administrative, appelant à déployer davantage d'efforts dans la formation et la spécialisation. ●

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION LORS D'UNE VISITE À L'AMI :

«La liberté de la presse, une option nationale irréversible»



Le ministre de la Communication et des Relations avec le parlement, Me Hamdi Ould Mahjoub, a insisté sur la nécessité pour les organes d'information de service public de jouer convenablement leur rôle en toute liberté et responsabilité, de manière à pouvoir soutenir la concurrence et accompagner la marche du pays.

Me Hamdi Ould Mahjoub a tenu des propos en ce sens au cours d'une réunion, lundi, avec le Directeur Général de l'Agence mauritanienne d'Information (AMI) et ses collaborateurs, au terme d'une visite dans cette institution, où le ministre a pris connaissance du fonctionnement des différents départements et services de l'Agence de presse.

Me Hamdi Ould Mahjoub a loué les compétences humaines et tech-

niques de l'AMI ainsi que la propreté du local, s'engageant à trouver une solution aux problèmes techniques entravant le lancement du projet NEPRAS par lequel l'Agence cherche à développer son système informatique pour occuper une bonne place parmi les agences de presse évoluées, surtout aux plans arabe et africain.

Le ministre a appelé à cultiver l'esprit d'équipe, la discipline et le respect de la hiérarchie administrative, appelant à déployer davantage d'efforts dans la formation et la spécialisation.

Le ministre a évoqué un ensemble de projets de textes législatifs que son département compte faire adopter très prochainement, notamment la loi sur la libéralisation de l'audiovisuel qui sera soumise à la prochaine session parlementaire ainsi que des textes sur

le financement de la presse privée et la presse électronique, la publicité et la distribution de la presse.

Il a expliqué que les médias publics ne sont pas liés à un parti politique ou un groupe donné et qu'ils doivent remplir leur rôle en observant les critères de professionalismisme, d'équilibre et de responsabilité. Le ministre a réitéré la volonté des plus hautes autorités de l'Etat à consacrer l'ouverture des médias de service public soulignant que la liberté de la presse est une option nationale irréversible.

De son côté, le Directeur Général de l'AMI, M. Cheikhna Ould Nenni Ould Moulaye Zeine, a affirmé que l'Agence traduira dans les faits les préoccupations du département de la communication et, qu'à l'avenir, elle sera capable de soutenir la concurrence à l'échelle locale et sous régionale. Il a ajouté que les compétences de l'AMI seront pleinement mises à contribution pour concrétiser les orientations du président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

M. Cheikhna Ould Nenni Ould Moulaye Zeine a également considéré que le redressement de la situation de l'AMI requiert la restructuration de ses départements vitaux (Informations, Chaab et Horizons, Site web), la promotion de la formation et de l'archivage et la redynamisation des relations de l'Agence avec les agences arabes, africaines et internationales.

D'autre part, le ministre de la

Communication et des Relations avec le Parlement a également visité, le même jour, l'Imprimerie nationale où il s'est rendu dans les sections Tirage, Maquette informatique, Laboratoire et Stocks.

Au cours d'une réunion avec le staff administratif de cette institution, le ministre a exhorté les travailleurs au respect de la hiérarchie administrative et des horaires de travail. Il s'est engagé à chercher des solutions aux problèmes posés.

Me. Hamdi Ould Mahjoub a affirmé que le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a donné des instructions claires visant à développer les

Il a ajouté que les priorités de son département consistent à restructurer, redynamiser, réviser la situation juridique, organiser la gestion de ces établissements et faire adopter, dans les plus brefs délais, des lois sur le financement de la presse privée, la publicité et la distribution des journaux, a-t-il souligné.

Le ministre a aussi appelé à l'adoption d'un système de formation continue pour les travailleurs de l'Imprimerie.

Pour sa part, le directeur général adjoint de l'Imprimerie nationale, M. Nagi Ould Sabar, a expliqué que la mission essentielle de cet établissement public à caractère industriel et



établissements d'information publics et expliqué qu'il s'agit de media publics au service de tous les Mauritanien.

commercial consiste à saisir et à tirer les journaux et les documents administratifs de l'Etat. Il a exposé les problèmes dont souffre l'établissement. ●